

Volet Evaluation LEADER

Ce que vous trouverez dans ce chapitre :

- Un rappel du cadre réglementaire de l'évaluation Leader
- La recette commune de l'évaluation élaborée par les GAL de la région
- Une frise de l'évaluation au fil de l'eau du programme LEADER
- Des réflexions autour du questionnement évaluatif auquel l'évaluation doit répondre
- Des pistes vers la mise en place d'outils d'évaluation communs

Des pistes travaillées par et pour les GAL de la région SUD le 6 Juillet 2023 en visioconférence et le 6 Septembre 2023 à La Roche des Arnauds.

6 JUILLET 2023 – INTERSESSION EVALUATION LEADER

Inclusion

Vous vous êtes confrontés à l'exercice d'évaluation, qu'est-ce qui vous a marqué ?

Vous n'avez pas encore eu l'occasion de mener une évaluation, qu'est-ce qui vous interroge ?

Votre expérience avec l'évaluation

Aucune expérience encore!

Quels critères d'évaluation communs au niveau européen, national, régional, connus en amont des évaluations

J'ai mené plusieurs évaluations avec l'appui de stagiaires et le conseil de développement.

pas d'expérience

Evaluation qualitative essentielle pour un dispositif comme LEADER

Je n'ai pas encore eu l'occasion de mener une évaluation LEADER.
Ce qui m'interroge est le niveau d'exigence et la finalité première de cette évaluation : pour le GAL, pour l'AGR, pour l'UE...

Non fonctionnalité des outils

Cadre trop ambitieux

Chronophage

Objectif ? levier réel pour le territoire ?

Pas d'expérience

Rappel du cadre réglementaire

- > Présentation du cadre réglementaire lié à l'évaluation à l'échelle nationale pour la mise en œuvre de la PAC 2023-2027 et spécifique à la mise en œuvre LEADER 2023-2027 en Région Provence -Alpes-Côte d'Azur

Le GAL doit assurer un suivi et une évaluation de la mise en œuvre de sa stratégie, tout au long de la programmation. Si l'évaluation du programme est une composante obligatoire de LEADER, son formalisme n'est imposé nulle part.

- Le GAL remettra néanmoins des **rapports annuels d'activité**, comprenant notamment les indicateurs de réalisation associés à chaque fiche-action.
- **L'évaluation spécifique à mi-parcours** est largement conseillée, car intervenant à un moment du programme où les résultats sont exploitables dans le cadre de la préparation des stratégies du programme suivante.

Cette évaluation (liée à la mise en œuvre du programme) n'est pas à confondre avec l'évaluation du niveau d'engagement et de paiement des GAL qui sera mise en place par l'AG au 31/12/2025 (liée à la performance). Les résultats de cette évaluation pourront servir de base pour justifier tout ré-abondement futur de la maquette des GAL, comme cela a été le cas jusqu'à maintenant, à savoir que les GAL qui sont les plus avancés dans leur programmation sont plus à même de recevoir plus de fonds à engager. L'intérêt de cette évaluation des performances du GAL est également d'avoir une porte de sortie conventionnée de manière formelle en cas de grosse problématique d'un GAL quant à sa capacité à mettre en œuvre le programme, en permettant à l'AG de récupérer ses fonds et de mettre fin à la convention avec ledit GAL. Tout cela est détaillé au point 2.3.3 de la convention AGR-GAL.

- Une **évaluation finale** permet de dresser d'apprécier les effets et retombées LEADER au-delà de la mise en œuvre du programme.

Construction collaborative d'une recette commune de l'évaluation LEADER :

Les GAL construisent par sous-groupe une recette évaluative, l'objectif est de réfléchir collectivement à la préparation d'une évaluation, en utilisant la métaphore d'une recette.

- Pour qui est-ce que je cuisine ? -> mon évaluation s'adresse aux membres du GAL ? à la Région ? au grand public ? ...
- Quels ingrédients me faut-il ? -> quels outils je peux mobiliser dans mon évaluation ? (Tableaux de suivi-pilotage, Enquêtes en ligne / papier, Entretiens, Etudes de cas, Ateliers / animations, Benchmark, Statistiques territoriales, Cartographies, Questionnement évaluatif, DLI, Indicateurs ...)
- Quelles étapes de préparation ? -> dans quel ordre / qu'est-ce qui s'anticipe ?
- Quelle cuisson ? -> Comment présenter / conclure sur la base de tous ces ingrédients ?
- Dégustation -> Avec qui je partage et comment ? »

Le document ci-après est la synthèse des 3 sous-groupes :

Recette pour une évaluation LEADER

LES INGREDIENTS :

Tableau de bord / outil de suivi
Indicateurs clairs, mesurables, pertinents (pas trop nombreux)
EUROPAC
Rapports d'activité
Questionnaires
Entretiens individuels : porteurs de projets + membres COPROG + partenaires
Bilans / compte-rendu de réalisation des projets
Visites sur place (prévoir entretiens porteurs à cette occasion)
Questions évaluatives pertinentes



LES CUISINIERS :

L'équipe technique du GAL
Les porteurs de projets
Le COPROG
Bureau d'études / prestataire externe
Stagiaire/embauche pour l'évaluation
AG + RR + Leader France



LES CONSOMMATEURS :

Le GAL -> l'équipe technique
Les membres du GAL (communes / EPCI)
Le Comité de Programmation
L'Autorité de gestion / la Région
Les partenaires (cofinanceurs, LEADER France, RRR)
Le grand public



PREPARATION / DEROULE :

1. Définir mes objectifs et un cadre adapté (indicateurs clairs et mesurables, communs ?)
 2. Créer un tableau de suivi intelligent et réaliste, simplifié par rapport à la précédente génération => utilisation d'EUROPAC
 3. Questionner les porteurs & membres du Coprog (entretiens) / Recueillir des témoignages
 4. Analyser données quanti + **quali**
 5. Mettre en forme les résultats -> choix des supports / formats de diffusion
 6. Selon les enseignements : identifier des évolutions possibles
 7. Communiquer les résultats de l'évaluation => permet de communiquer sur LEADER
 8. Selon les enseignements, ajuster le programme et/ou l'animation (ex : si des FA sont moins dynamiques => animer des groupes thématiques avec les acteurs de la filière)
- Et aussi : En continu : partager les expériences avec les autres GAL



DEGUSTATION / PARTAGE :

Rapport
Présentation visuelle en plus du rapport / Infographie communicante

COPROG : rapport + détails visuels
Porteurs de projet / habitants : sous forme d'événement ouvert à tous.



Notes du chef : A ne pas refaire

Eviter la démultiplication des indicateurs / Eviter les indicateurs impossibles à collecter / à exploiter
Produit avarié : évaluation trop tard ou trop tôt par rapport au programme

Recensement des besoins :

Suite au partage des différents sous-groupes, un vote a été réalisé afin d'identifier les outils à approfondir lors des ateliers en présentiel de septembre.



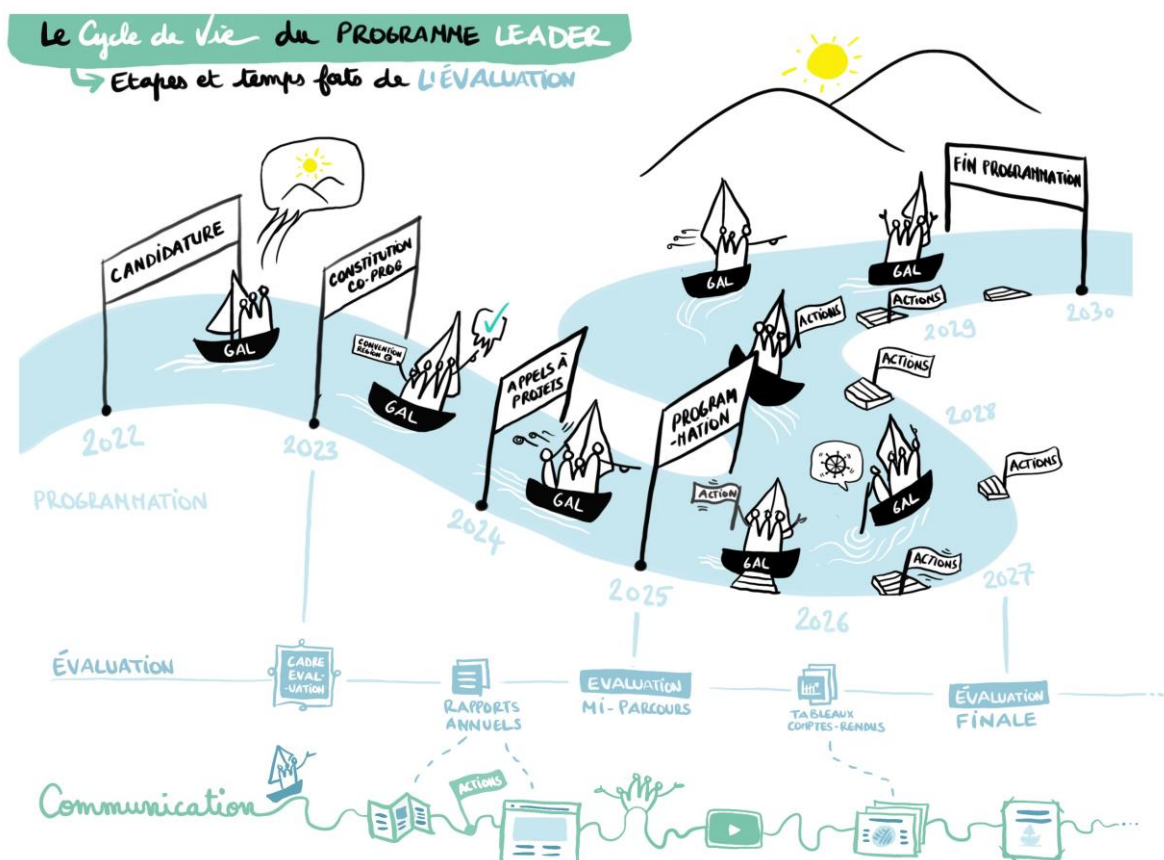
6 SEPTEMBRE 2023 – 3EME RENCONTRE DU PARCOURS DE FORMATIONS-ACTIONS

Lieu d'accueil : Maison de Pays à La Roche des Arnauds

Inclusion

Invitation à faire réseau et se découvrir autrement, au moyen d'une balade sonore.

Frise de l'évaluation



Lecture transversale de la frise de l'évaluation LEADER :

- Un consensus se dégage sur la nécessité du **travail évaluatif au long cours, c'est-à-dire en continu et pas seulement sur des temps ponctuels dédiés** (du type une fois à la fin et/ou une fois à mi-parcours de la programmation).
- Un **équilibre** est à trouver entre cadre commun minimal (imposé et harmonisé pour tous les GAL) et le cadre d'évaluation propre à chaque GAL que chacun devra suivre, et préparer dès maintenant pour sa propre stratégie. Trouver cet équilibre suppose de ne pas attendre l'évaluation à mi-parcours pour organiser la réflexion et anticiper l'exercice.
- Indicateurs : il est possible d'intégrer à l'outil Europac tous les indicateurs jugés utiles pour le suivi du programme LEADER.

Si l'expérience 2014-2020 va plutôt dans le sens de la simplification du reporting, cet enjeu concerne le nombre d'indicateurs de réalisation « obligatoires » qui sont liés à la performance, faisant donc l'objet de remontées annuelles à la Commission européenne. En réalité, l'outil Europac sera paramétré par défaut avec bien plus d'indicateurs que ces derniers, notamment par l'ajout de nombreux indicateurs de suivi imposés (exemple : L610-Nombre de membres dans l'instance de décision du GAL à savoir le comité de programmation ; L702-Nombre d'opérations mises en œuvre par des administrations publiques ; L709-Nombre de projets de coopération transnationale mis en œuvre ; etc.).

Les GAL peuvent donc ajouter autant d'indicateurs qu'ils le souhaitent au stade du paramétrage. **Il reviendra à l'AG de désigner dans le logiciel les indicateurs bloquants, et ceux pouvant être mis à zéro ou non remplis sans conséquences.**

- Une chronologie indicative générale est partagée :
 - l'étape de définition du cadre évaluatif est située globalement entre le conventionnement et le lancement des premiers appels à projet ;
 - puis une fois par an, entre 2024 et 2030, un bilan est effectué à l'occasion de la remise du rapport annuel (qui est aussi l'occasion de communiquer dessus).
Nota : le Comité de Pilotage annuel, auquel l'AG est conviée pourrait justement servir de point d'avancement de l'évaluation.
 - Une évaluation finale est réalisée en 2030.
- On se donne beaucoup de mal pour l'évaluation, mais **à quoi sert-elle vraiment ?**
 - A mi-parcours, l'évaluation a pu servir à réajuster certaines fiches-actions ou à réviser la stratégie de manière relativement significative (suppression ou ajout de fiche-action, plafonds, dépenses ou porteurs éligibles ajoutés...).
 - C'est un moyen de rendre des comptes aux cofinanceurs et de justifier des crédits engagés : cela alimente donc les réflexions et contribue d'une prise de conscience des élus sur l'intérêt de LEADER.

- L'évaluation peut servir la communication et la sensibilisation autour du programme lorsque l'évaluation est valorisée dans des événements « Carrefour LEADER » ou « Forum de clôture LEADER »
- A noter : les GAL attendent de la Région (mais aussi éventuellement d'autres partenaires extérieurs) un retour ou des commentaires sur leurs évaluations. Qu'en avons-nous tiré ?

Zoom sur le "Comité d'évaluation" (témoignage du GAL Provence Alpes Agglomération)

Au sein du GAL PAA, un sous-comité évaluation va être formé, au sein du COPROG, autour de membres volontaires. Ceux-ci sont invités à des réunions spécifiques portant sur l'évaluation, 1 à 2 fois par an selon les étapes de la programmation. Il est prévu que la ou les premières réunions de ce comité d'évaluation, soit l'occasion de dialoguer autour d'une première version de cadre évaluatif (questions évaluatives, indicateurs, outils ...) fourni par l'équipe technique. Puis, le comité se donnera rendez-vous, par exemple l'année suivante, pour faire le point, voir si l'évaluation fonctionne bien, repérer si l'équipe technique rencontre des difficultés à remplir par exemple certains indicateurs etc... et pour réajuster la démarche en cas de besoin. Autrement dit, ce comité jouerait un rôle de « pilotage » de l'évaluation.

Cette volonté a été posée pour la période 2023-2027 car, sur la programmation précédente, le GAL fait le constat que les membres du COPROG ont été peu impliqués / mobilisés dans l'évaluation, et seulement interrogés ponctuellement par le biais d'entretiens ou dans le cadre de la restitution de l'évaluation à la toute fin.

Autres témoignages en faveur de la participation des membres du COPROG à l'évaluation :

- Sur l'actuelle programmation, il a été proposé aux membres du COPROG d'interroger, de réaliser eux-mêmes les entretiens qualitatifs avec les porteurs de projet. 1 membre du COPROG a accepté et s'est saisi de l'opportunité.
- En fin de programmation, les questions de l'évaluation à mi-parcours ont été à nouveau posées aux membres du COPROG et un vote coloré a été mis en place pour identifier si les membres sont toujours en phase avec les constats de l'époque où si certaines choses ont évolué entre mi et fin de programmation.
- Un bilan sur l'organisation des COPROG (ressenti, satisfaction, lieux, accueil ...) est effectué par/avec les membres du comité de programmation.

Questions évaluatives : que cherche-t-on à tirer de l'évaluation ? que veut-on savoir ?

L'évaluation a vocation à répondre à une ou plusieurs questions clefs que se posent les membres des GAL et/ou le partenariat régional au sujet du dispositif LEADER. Chaque démarche évaluative (qu'il s'agisse d'une évaluation à mi-parcours, d'une évaluation finale,... commune ou individuelle) repose donc sur la formulation d'un questionnement évaluatif clair.

Pour le définir, il revient aux équipes et membres des GAL de se demander « que souhaite-t-on apprendre avec cette évaluation ? quelles informations aimerions-nous obtenir ? »



Evaluer, c'est :

- Un temps de respiration qui permet de se connecter au « **sens de notre action** »
- Un temps dédié au **retour d'expérience**, avec les porteurs de projet, avec les membres du comité de programmation
- L'occasion de **provoquer des échanges**, de créer des **synergies nouvelles**, de bénéficier d'un **regard extérieur**
- Le moyen de se positionner dans une **moyenne régionale**
- L'occasion de **révéler ce qui n'est pas visible** (par exemple, la façon dont Leader suscite des idées, permet d'essaimer ou de faire monter en puissance les projets...)
- L'outil pour **valoriser le programme à l'extérieur**

L'évaluation est finalement multi-dimensionnelle : à l'échelle des projets soutenus, à l'échelle de la stratégie du GAL, à l'échelle régionale aussi.

- Une première base se situe dans l'analyse de la **qualité des projets**, qui peut être évaluée à la réalisation des opérations
- Au-delà, c'est la **valeur ajoutée** de ces projets qu'il conviendra de mesurer pour rendre compte des retombées du dispositif Leader sur le territoire : quel apport les projets ont-ils eu ? vis-à-vis des axes de la stratégie locale de développement ? vis-à-vis des principaux enjeux territoriaux identifiés ?
- L'**essence** du dispositif doit aussi être regardée : que peut-on dire du respects des 7 fondamentaux Leader dans la mise en œuvre de la programmation (ex. : mise en réseau, innovation, coopération...) ?
- Le **fonctionnement du GAL** depuis l'efficacité de traitement, la plus-value de l'accompagnement technique des porteurs, le choix de gestion déléguée du programme LEADER sont autant de facettes à explorer et qui supposent une certaine sincérité dans l'évaluation y compris lorsque les résultats sont diffusés en dehors des frontières du GAL

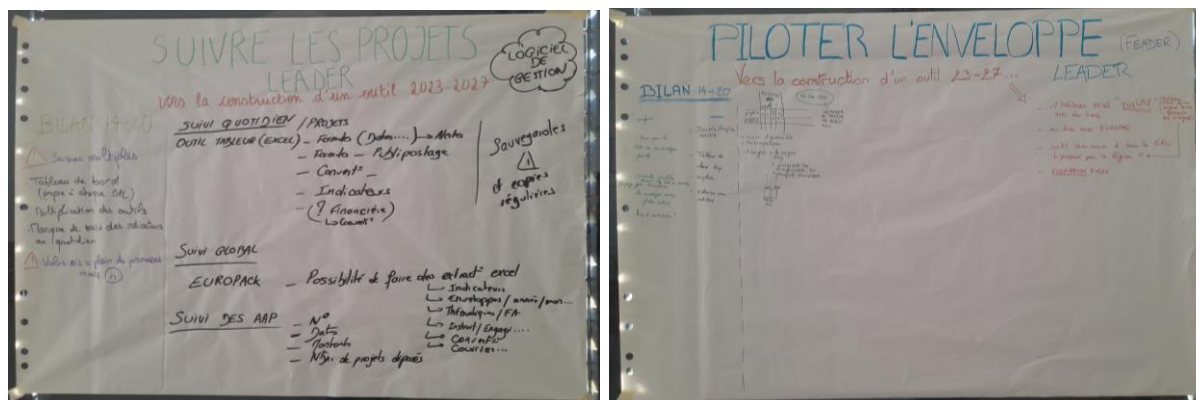
D'un GAL à l'autre, les questions soulevées ne seront pas les mêmes. Toutefois, des **pistes de mutualisation** sont possibles autour de certains livrables (ex. : évaluation des projets), de certains thèmes communs (ex. : services, transition écologique et énergétique...), d'une base simple et resserrée d'indicateurs pertinents...



Vers la mise en place d'outils de suivi-évaluation communs

Souhaite-t-on des outils communs interGAL pour conduire l'évaluation ? Et si oui, lesquels ? A titre d'exemple, un questionnaire à destination des membres du COPROG et 2 questionnaires ciblant

les porteurs (demande puis solde) avaient été élaborés en commun au moment de l'élaboration du cadre d'évaluation 14-20. Ils ont d'ailleurs été pas mal utilisés au début, un peu moins récemment. Ex. : harmonisation des informations fin de projet demandées aux porteurs ?



Présentation par Boréal-Teritéo de deux outils de suivi concrets

- Tableau de bord ITI FEDER (pilotage de la maquette et indicateurs clefs) → l'outil est fourni à titre illustratif (accessible depuis la plateforme Sharepoint [ici](#)) mais nous rappelons qu'il n'a pas été pensé et développé pour une utilisation spécifique LEADER et les formules peuvent bouger.
- Matrice évaluative commune à partir des données de suivi des projets de plusieurs GAL